

KANFEN INFOS

Journal d'informations municipales de Kanfen et Kanfen-sous-Bois

n° 42

FÉVRIER 2021



DOSSIER

LES ILLUMINATIONS DE NOËL



En ces temps de fêtes, il nous a paru important de vous présenter quelques-unes des plus belles maisons illuminées de Noël. Ces décorations mettent un peu de baume au cœur dans la période actuelle relativement morose. Tous les ans, lors de l'Avent, nos concitoyens rivalisent d'ingéniosité et d'idées pour émerveiller petits et grands avec des guirlandes scintillantes, des personnages aux couleurs féeriques ou des arbres brillant de mille feux. Les technologies modernes permettent aujourd'hui d'avoir une multitude de LED qui provoque immédiatement des effets spectaculaires ainsi que des projections laser sur les façades. Beaucoup d'entre nous ont pu profiter la nuit tombée de ces décors qui nous emplissent de joie en nous projetant dans l'ambiance de Noël. Un grand merci à tous ceux qui ont installé des ornements en espérant que cet article déclenche des vocations pour que notre village soit de plus en plus illuminé à l'approche des fêtes de fin d'année.



À NOËL, KANFEN PREND DES COULEURS

QUOI DE MIEUX POUR NOUS PLONGER DANS L'AMBIANCE DE NOËL QUE DE DÉCOUVRIR LES LUMIÈRES DÉCORATIVES DU VILLAGE MISES EN PLACE PAR LES RÉSIDENTS.



Maisons décorées à Kanfen et Kanfen-sous-Bois par nos administrés.



RAMASSAGE DES SAPINS DE NOËL

Plus de 100 sapins ont été collectés par les ouvriers communaux.



Depuis 2016, la commune a décidé d'organiser le ramassage des sapins de Noël. Cette année l'opération mise en œuvre les vendredi 8 janvier et lundi 11 janvier a permis de récolter 104 sapins. L'objectif de cette initiative est double : faciliter la vie de nos concitoyens et valoriser le recyclage de ces déchets verts en circuit court.

D'une part, cette opération permet aux habitants de se débarrasser de leurs sapins en les déposant simplement devant leur domicile aux dates convenues, les ouvriers communaux se chargeant du reste. D'autre part, une fois collectés, les sapins sont ensuite broyés pour être réutilisés en tant que paillage pour les espaces verts. Le broyage des sapins est effectué

LA CALÈCHE DU PÈRE NOËL

Cette année encore, le Père Noël est passé à Kanfen le 24 décembre.

C'est lors d'un séjour à Turkckheim que Paul Molter découvrit des promenades proposées en calèche. Il décida alors rapidement d'en acquérir une pour réaliser des balades pour son propre plaisir. Contacté par le père Noël il y a environ 6 ou 7 ans, il eut l'immense

DÉMISSION DE SABRINA MANCINI

Par lettre en date du 22 décembre 2020, Sabrina Mancini a présenté sa démission d'adjoint au Maire et de conseillère municipale au Préfet de Moselle pour raisons personnelles. Cette dernière a été acceptée et notifiée à la commune le 5 janvier 2021.

Conformément aux dispositions du CGCT, chacun des adjoints d'un rang inférieur à celui de l'adjoint qui a cessé ses fonctions se trouve promu d'un rang au tableau des adjoints. Par conséquent, Didier Nicloux demeure 1^{er} adjoint et Roland Di Bartoloméo devient 2^e adjoint. Le poste de 3^e adjoint a été supprimé par délibération municipale en date du 18 janvier 2021. Jean-Charles Varnier reprend la commission « Vie Associative » et Alain Nowak les « Affaires Scolaires et Extra-scolaires ».

Concernant la délégation à la CCCE, c'est Déborah Langmar qui est nommée conseillère communautaire.

au sein de la commune, ce qui permet également de réduire l'empreinte carbone de cette démarche. « Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme » comme le disait Antoine Lavoisier.

privilege de devenir son cocher. Depuis, chaque année pour les fêtes de fin d'année, il prépare consciencieusement sa calèche datant de 1900, régulièrement mise aux normes. Valkaa, une superbe jument de 12 ans est également parée en renne et dès la nuit du 24 décembre tombée, le père Noël et son cocher sillonnent les rues de Kanfen à la rencontre des enfants. En moyenne une vingtaine d'arrêts sont réalisés durant la tournée. Le plus beau souvenir de M. Molter est la chaleureuse rencontre avec une famille dont certains membres venaient de Paris et qui fut émerveillée par son arrivée à 1h du matin dans la calèche scintillante de lumières et accompagnée par les chants de Noël (car il y a un autoradio !). Paul commence déjà à réfléchir au prochain Noël pour être fin prêt le moment venu. N'oubliez donc pas le 24 décembre de jeter un coup d'œil par la fenêtre. Vous verrez sûrement passer le père Noël et son fidèle attelage.



Photo R. Di Bartoloméo



La Kissel à Hettange-Grande

GESTION DES COURS D'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES

Les cours d'eau abritent une biodiversité riche qu'il convient de préserver, mais sont aussi des milieux naturels que des réglementations nous imposent d'entretenir et de respecter.

Le territoire de la CCCE compte près de 200 km de cours d'eau, dont de nombreux ruisseaux qui sont tous non domaniaux. Ainsi notre commune est traversée par la Kissel, qui arrive de Volmerange-les-Mines et s'écoule vers Hettange-Grande, passant le long de la rue du Moulin au cœur du village.

Ils relèvent tous du droit privé imposant donc aux propriétaires des deux rives d'en assurer l'entretien. Il convient de régulièrement ôter ce qui peut gêner l'écoulement, couper des branches surplombantes, ou encore élaguer une végétation trop dense sur les berges. Les risques d'obstruction peuvent générer des inondations et des végétaux envahissants ainsi qu'attirer des nuisibles tels que les rats. Par ailleurs un bon état écologique de ces milieux naturels incombe à la responsabilité de tous.

Pour autant, les curages mécaniques sont désormais proscrits car trop destructeurs ; au

contraire il est important de laisser pousser des arbres et arbustes en bordure du cours d'eau et de conserver les arbres morts (sauf danger). En effet, ils offrent des abris, des sites de reproduction et de nourriture à de nombreuses espèces et aident à éviter l'érosion tout en permettant l'autoépuration de l'eau.

Nous rappelons également qu'il est interdit de puiser de l'eau dans un ruisseau sans autorisation de la Police de l'Eau (même s'il borde sa propriété !), d'en détourner le cours ou d'y aménager un bassin sans en référer à la CCCE : différents textes de loi français et européens réglementent strictement les droits et devoirs vis-à-vis des milieux aquatiques.

Les ruisseaux nous offrent de nombreuses ressources, que ce soit en eau potable, pour nos loisirs ou pour la beauté des paysages, sachons donc en prendre soin !

DÉMARCHAGE À DOMICILE & AUTORISATION MAIRIE

Le démarchage à domicile est en constante augmentation et peut parfois prendre un caractère frauduleux (escroqueries, faux agents, repérages avant cambriolage). Afin de préserver la tranquillité des habitants, le Maire a décidé de prendre un arrêté obligeant les démarcheurs à s'inscrire en mairie et à fournir tous les renseignements par le biais d'un formulaire de déclaration de démarchage qui sera communiqué à la gendarmerie. Toutes les sociétés, entreprises individuelles, artisanales ou associations doivent dorénavant s'iden-

tifier en mairie avant de commencer leur prospection. Nous vous invitons à demander le justificatif de passage accordé par la mairie en cours de validité avant d'envisager toute conversation avec le démarcheur. En cas de doute, appeler la mairie (03 82 50 61 10) ou la gendarmerie (17).

Il est à noter que le fait d'avoir déclaré une prospection n'autorisera en aucun cas le mandataire à se déclarer venir de la part de la commune pour démarcher les particuliers.



Photo A. Nowak

TRAVAUX FORESTIERS

Forêts : des décisions qui engagent l'avenir.

Notre commune possède une forêt dont les chênes séculaires arrivent à maturité économique et leur exploitation est un atout budgétaire substantiel. Jusqu'à présent, l'ONF procédait à une régénération totale en abattant chaque année dans quelques sections choisies tous les sujets sauf les plus beaux, appelés à se reproduire avant de disparaître à leur tour pour laisser germer les glands. Les parcelles dénudées se couvrent alors au fil des ans de jeunes chênes entourés d'une multitude de charmes, et la forêt reprend progressivement ses droits.

Or la prolifération des chenilles processionnaires et les cinq dernières années de sécheresse menacent gravement ces arbres. Une double réorientation était donc nécessaire. Il s'agit d'effectuer des coupes ciblées et très progressives pour conserver de beaux sujets et aller vers une futaie irrégulière où coexistent des arbres de générations différentes, protégeant ainsi les sols avec une végétation permanente. Le second objectif est de créer davantage de biodiversité en multipliant les variétés telles que les acacias, alisiers, châtaigniers, cormiers et autres essences résistant à la fois à la chaleur estivale et aux gelées de printemps. Soulignons que Kanfen fera œuvre de pionnier dans cette démarche : il faut mettre tout en œuvre pour protéger notre magnifique patrimoine forestier sans renoncer à en tirer des bénéfices.

MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Une adaptation nécessaire aux besoins d'aménagement.

Adopté en 2010, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune a aujourd'hui besoin de s'adapter aux exigences d'aménagement du territoire communal dans le respect d'un urbanisme maîtrisé.

Dans cet esprit, le conseil municipal dans sa séance du 21 décembre 2020 a voté la révision du PLU et en a défini les objectifs, les étapes et les modalités de la concertation.

Objet :

La révision du PLU sera confiée à un bureau d'études et devra notamment permettre à la commune :

- D'ouvrir des nouvelles zones à l'urbanisation ;
- D'adapter le règlement du PLU à la réalité du terrain ;
- De préserver davantage le patrimoine communal ;
- De réduire les marges d'inconstructibilité vis-à-vis de l'autoroute

(permettant la construction d'abris de jardin et autres annexes).

Étapes :

La mise en œuvre de cette révision se fera sur une période pouvant aller jusqu'à 3 ans et comprendra 4 phases :

- Une phase de diagnostic qui permettra de faire émerger les éventuels nouveaux atouts, potentiels et faiblesses du territoire afin d'en faire ressortir les enjeux ;
- Une phase de propositions et de définition d'objectifs afin d'établir de nouvelles prévisions en matière de développement économique, de développement de l'habitat, d'environnement, de déplacements, d'équipements et services ;
- Une phase de mise en œuvre qui verra l'élaboration du nouveau

document de PLU ;

- Une phase de suivi et mise à jour suite à la consultation des différentes parties prenantes.

Concertation :

Au-delà des différentes instances publiques et acteurs du territoire (exploitants agricoles, professionnels, associations...), la population sera pleinement intégrée à ce processus de révision. En effet, pour permettre à nos concitoyens de bénéficier d'une information claire, plusieurs actions seront mises en place avec notamment : la tenue d'une réunion publique de concertation, des informations régulières via nos outils de communications (site internet, bulletins, etc.) et la mise à disposition d'un document en mairie.

PARC DU ALLESBACH : DES AVANCÉES SIGNIFICATIVES

L'aménagement du parc paysager se poursuit comme prévu.



Les enfants d'Eclos, accompagnés par Messieurs Breistroff et Klopstein, qui ont fabriqué les nichoirs, Mesdames Nicole Vouillaume (co présidente d'Eclos) et Émilie Mathus (responsable de l'animation d'Eclos) et Monsieur le Maire Denis Baur.

La plantation des différents végétaux prévus pour l'aménagement du parc paysager est désormais bien avancée.

Parmi la soixantaine de sujets choisis, dont un ginkgo biloba et un cèdre, on peut voir autour de la petite place (au pied du merlon) deux arbres de Judée, et autour de la grande place, deux tilleuls symboliseront les « Arbres de la Liberté » (plantés dans de nombreuses communes pendant la Révolution Française). Des massifs de graminées ornementales et de plantes vivaces, des végétaux adaptés au milieu humide près du bassin de rétention d'eau pluviale, ainsi qu'une haie fleurie le long de l'allée derrière l'espace socioculturel sont venus s'ajouter à l'aménagement. Il a été décidé de laisser le merlon développer librement sa végétation dans un premier temps ; en effet, on a veillé à prévoir une gestion différenciée du parc qui mêle pelouse en tonte régulière, prairies à fauchage trimestriel et annuel, et espace traité en naturel.

Ajoutons que le conseil municipal du 26 février 2021 a prévu au budget des crédits destinés à l'achat de mobilier et à la confection de

fiches destinées à l'information des promeneurs.

D'ailleurs la vocation pédagogique du parc paysager n'est pas en reste. En effet, cet automne, l'opération « pose de nichoirs » s'est concrétisée. Fabriquées par messieurs Klopstein et Breistroff, les jolies petites maisonnettes en bois ont ensuite été décorées par les dessins des enfants de l'accueil périscolaire au cours d'un atelier « pyrogravure » ; chacun a été promu parrain d'un précieux abri à oiseaux et de l'arbre sur lequel il a été mis en place. Puis un samedi matin bien frisquet de décembre, une dizaine d'enfants, en présence de nos habiles bricoleurs mais aussi de Mesdames Nicole Vouillaume co-présidente d'Eclos et Émilie Mathus responsable de l'animation de l'accueil périscolaire, et de Monsieur le Maire, a procédé à l'installation. Tous étaient très fiers et très heureux d'accrocher « leurs » nichoirs dans les arbres, impatients aussi de voir arriver les mésanges, à la fois infatigables et précieuses mangeuses d'insectes (comme les chenilles) et présence joyeuse qui égaye la campagne de leurs pépiements. En hiver et au

début du printemps, mésanges charbonnières, bleues ou encore huppées ont besoin de trouver un abri sûr pour se protéger du froid et élever leurs petits en sécurité : ces nichoirs sont donc une aubaine pour elles ! Sensibiliser nos petits concitoyens à la préservation de la faune et de la flore et au maintien d'un équilibre salubre entre action de l'homme et respect de la nature va de pair avec proposer à tous les Kanfenois de venir se promener dans leur parc paysager qui commence décidément à prendre forme.



Un des nichoirs mis en place pour accueillir sans doute un couple de mésanges et leurs petits.



LYCÉE SAINT-ANDRÉ D'OTTANGE

À quelques kilomètres de Kanfen, le lycée Saint-André propose des formations professionnelles de qualité.

Le Lycée Saint André d'Ottange forme avec succès depuis des années dans les secteurs de l'Hôtellerie, de la Boulangerie-Pâtisserie et de l'Optique-Lunetterie.

Petite structure à taille humaine, l'ambition du lycée se résume surtout à accompagner vers la voix de la réussite tous les jeunes qui lui sont confiés. Avec d'excellents taux de réussite et un pourcentage élevé d'insertion professionnelle après obtention des diplômes, il y parvient chaque année ! De la 3^e Prépa Métiers (équivalent d'une 3^e Générale avec un TP chaque semaine) jusqu'à la Licence Pro (en partenariat avec l'Université de Lorraine) en passant par ses CAP, Bac

Pro et autres BTS, le lycée accueille désormais au côté de ses lycéens et étudiants des apprentis dans toutes ses filières.

Des demandeurs d'emploi peuvent même accéder à ses spécialisations (Mentions Complémentaires Barman et Pâtisserie boulangère) sans condition de diplômes.

Depuis cette rentrée, le lycée est désormais beaucoup plus accessible pour les jeunes Kanfenois avec la nouvelle ligne 50 de Citéline qui dessert la commune tous les matins.

Toutes les informations sur l'établissement à www.st-andre.org.

Contact : 03 82 50 57 55.

BLOG KAN'FUN [<https://kanfunculture.fr>]

Un blog est né : créer du lien pour se faire du bien.

Visité par plus de 300 personnes à son lancement, ce blog à vocation d'animation culturelle, « auberge espagnole de la culture sous toutes ses formes », a rencontré un succès notable, notamment à l'occasion de la publication de magnifiques photos de Kanfenois. Que de talents et de belles images de nos paysages hivernaux ! Tous les sujets, du plus futile au plus sérieux, ont vocation à être abordés : jardinage, bonnes pratiques écologiques, recettes de cuisine, bonnes adresses, coups de cœur pour un livre, une musique

ou un film, photos anciennes du village... En bref, tout ce qui aide à traverser cette période difficile de restrictions en matière de vie sociale et de vie culturelle. Il s'agit avant tout de « de cultiver les petites choses qui font le charme de la vie ».

La prochaine initiative de la commission Culture sera de faire vivre en ligne et sur ce blog le salon de l'artisanat, qui n'a pu se tenir cette année : les exposants habituels seront contactés et invités à y présenter leurs œuvres dans une page dédiée.

TRANSPORT

Depuis le 22 février 2021, les usagers des transports en commun Citeline – Trans Fensch découvrent un nouveau réseau de bus desservant notre commune. Deux nouvelles lignes, la S10 et la ligne 50 (scolaire) seront à la disposition de nos usagers. Après une large concertation avec les élus, les chefs d'établissements des écoles publiques et privées de Thionville notamment et le comité des usagers, ces nouveaux horaires ont été approuvés ; ils ne sont certes pas parfaits mais ils pourront encore faire l'objet de modifications ultérieures. Les nouveaux horaires et trajets sont en ligne sur le site citefine.fr.

ANNULATION RECENSEMENT

Depuis 2004, le recensement des communes de moins de 1 000 habitants se fait via une étude quinquennale. La prochaine enquête devait avoir lieu en début d'année 2021 pour notre commune. Étant donné le contexte sanitaire actuel, l'INSEE a décidé de reporter cette opération. Le recensement de la population Kanfenoise se fera donc en janvier 2022.

KANFEN INFOS

Directeur de la publication

Denis Baur

Rédaction

J.C. Varnier - L. Bastien - M. Baur - I. Nowak
A. Nowak - S.Citerne

Conception graphique

Commission de la communication

Photos

S. Citerne (photos : sauf mention particulière)

Impression

Imprimerie L'Huillier • Florange
Imprimé en 700 exemplaires

Mairie de Kanfen

4 rue de la Mairie - 57330 KANFEN

Tél. : 03 82 50 61 10

mairie-kanfen@orange.fr • www.kanfen.fr